

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
(résultant de la ScC-SC2)

**CONSERVATION DES OISEAUX TERRESTRES MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE,
NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION DURABLE DES TERRES EN
AFRIQUE**
UNEP/CMS/COP12/Doc.24.1.2/Rev.1

RECOMMANDATIONS POUR LA COP12

- Recommandé pour adoption

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX SUR LE DOCUMENT

- Conserver le titre original du document « PLAN D'ACTION POUR LES OISEAUX TERRESTRES MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE (AEM LAP) » et supprimer « NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION DURABLE DES TERRES EN AFRIQUE », afin d'éviter toute confusion quant à la portée du plan d'action, qui couvre toute l'Afrique-Eurasie et toutes les questions touchant les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie.

COMMENTAIRES SUR LES SECTIONS SPÉCIFIQUES / Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DE RÉVISION DU TEXTE

- Page 6, paragraphe 7.
Maintenir la référence au mandat du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie et au mandat de sa création.
- Page 7, paragraphe 3.
Mentionner dans des paragraphes distincts les Amis du Plan d'action pour les oiseaux terrestres (FLAP - *Friends of the Landbirds Action Plan*) et le Groupe d'étude des oiseaux terrestres migrateurs (MLSG - *Migratory Landbirds Study Group*).
- Page 11, deuxième point.
Ajouter ou adapter un point pour inclure la nécessité d'entreprendre des recherches afin de déterminer pour quelles espèces migratrices en Europe, le déclin n'est pas explicable par les conditions dans leurs zones de reproduction.